



Orchies, le 27 mars 2013

**Aux Parents d'élèves de CM2 des écoles privées
 et des écoles publiques hors secteur**

“SE CONSTRUIRE UN AVENIR ET DEVENIR CITOYEN”

Objet : Admission en section bi-langue « anglais- allemand » Année scolaire 2013 / 2014.

La maîtrise des langues vivantes constitue l'une de nos grandes priorités. C'est dans cet esprit qu'a été créée la section bi-langue « anglais-allemand »

Qu'est-ce que la section bi-langue ? Le collège DU PEVELE propose une option bi-langue de la 6^{ème} à la 3^{ème} avec un apprentissage simultané de l'anglais et de l'allemand. A la différence du parcours habituel où les élèves ont 4 heures d'anglais par semaine en 6^{ème}, les élèves de la section bi-langue bénéficient de 6 heures d'enseignement (3 heures dans chacune des deux langues). Il en sera ensuite de même en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. Cet enseignement est en fait un apprentissage précoce de la seconde langue vivante habituellement débutée en 4^{ème}. La deuxième langue commencée dès la classe de sixième devient alors la LV2 obligatoire en quatrième. La continuité du parcours d'apprentissage pour l'élève étant une priorité, cette cohérence repose donc sur l'engagement des parents dans la durée de la scolarité de l'élève.

Quel est l'avantage par rapport au parcours « classique » ? Apprendre deux langues en parallèle permet à l'élève d'avoir plus de temps (4 ans au lieu de 2 ans) pour apprendre une deuxième langue et ainsi d'enrichir ses connaissances et de favoriser sa curiosité intellectuelle. L'intérêt à long terme est un atout non négligeable pour la poursuite d'études car les élèves auront ainsi de nombreuses possibilités lors de l'entrée en 2^{nde} au lycée.

Les élèves ne risquent – ils pas de confondre les deux langues ? Non. L'enseignement en section bi-langue n'est pas qu'une simple juxtaposition de deux enseignements. Il existe de nombreux points de convergence entre les deux enseignements. Les acquis d'une langue profitent à l'autre langue ce qui conduit à un gain de temps dans l'apprentissage des 2 langues étrangères. Les élèves progressent plus vite.

A qui cet enseignement est-il destiné ? Les élèves de 6^{ème} recevant 6 heures de cours au lieu des 4 heures dispensées pour l'apprentissage d'une seule langue, un peu plus de travail est donc nécessaire mais tout à fait faisable pour des élèves courageux, motivés, curieux et sérieux. La section bi-langue regroupe environ 30 élèves qui sont répartis dans 3 classes de 6^{ème} et de 5^{ème} puis deux classes en 4^{ème} et 3^{ème}. Les options (latin, grec, section européenne anglais, option scientifique) sont possibles pour ces élèves.

Admission des élèves en classe « bi-langue »: Les parents font acte de candidature en renvoyant le coupon retour ci – dessous au collège DU PEVELE avant le **MERCREDI 05 JUIN 2013** accompagné d'une copie du livret scolaire. La sélection s'effectuera à la lecture de la fiche individuelle de liaison école – collège lors d'une réunion d'harmonisation.

Les familles seront ensuite avisées par courrier de la décision du chef d'établissement avant le 12 juillet 2013.

Le Principal

.....
 Je soussigné (e) :

Adresse :

Responsable légal de l'élève :

Ecole fréquentée :

Sollicite son inscription en classe 6^{ème} bi-langue Anglais- Allemand.

Date et signature des parents :